Ce lapin est-il apte au transport?

CE LAPIN EST-IL APTE AU TRANSPORT?
Lignes directrices pour le transport des lapins

CHARGER ET TRANSPORTER LES LAPINS EN SANTÉ

NE PAS CHARGER NE PAS TRANSPORTER LES LAPINS QUI

- sont prostrés ou léthargiques
- ont de la difficulté à respirer ou un important écoulement nasal ou orbital
- sont extrêmement maigres ou faibles
- ont des os disloqués, fracturés ou exposés
- sont incapables de se lever ou de marcher en raison d'une anomalie physique ou d'une blessure

Détection des lapins malades ou blessés

Torticolis

Diarrhée sévère

Os exposé

Plaie ouverte

Saignement

Faiblesse

Troublsrespiratoires graves

PRUDENCE
Conditions devant être évaluées avant le chargement

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX
- Lapins mouillés par temps froid
- Temps très chaud et humide
- Temps très froid, particulièrement en présence d'un refroidissement éolien
- Fermetures de route qui prolongeraient considérablement le transport

LAPIN INDIVIDUEL
- Lésions mineures, plaies ou saignement (y compris les blessures subies pendant la manipulation)

TROUPEAU
- Diarrhée
- Troubles respiratoires
- Si une maladie affectant le troupeau est diagnostiquée par un vétérinaire ou un laboratoire, des dispositions spéciales peuvent être exigées

En présence de conditions où la PRUDENCE s'impose, l'évaluation et la prise de décision devront être faites conjointement par le producteur, l'équipe de chargement, le transporteur et l'abattoir.

RÈGLEMENT SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX, PARTIE XII (1)

Il est interdit d'embarquer, de confiner ou de transporter, ou de faire embarquer, confiner ou transporter, un animal inapte dans un véhicule ou une caisse (139[1]).

NE PAS
- Transporter un lapin malade ou blessé
- Charger ou décharger un lapin d'une manière susceptible de le blesser ou de le faire souffrir
- Entasser les lapins au point de leur causer de la souffrance ou des blessures

www.inspection.gc.ca

CONSÉQUENCES POUR LES CONTREVENANTS À LA LOI SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX :
- Amendes allant jusqu'à 10 000 $
- Amendes plus élevées pour les récidivistes
- Affichage du nom des récidivistes sur le site web de l'ACIA

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX LAPINS

Les lapins doivent être protégés des températures extrêmes pendant le chargement et le transport. Les lapins sont particulièrement sensibles au stress thermique, car ils ont peu de mécanismes de rafraîchissement. De même, par temps très froid, les lapins mouillés perdent rapidement leur chaleur corporelle et ne devraient pas être chargés.

Indice de stress thermique pour les lapins

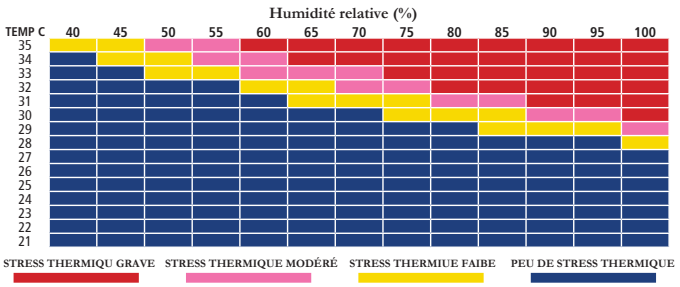

(SOURCE : MARAI ET COLL., 2002)

La densité de chargement devrait être réduite par temps chaud ou humide.

CHARGER ET TRANSPORTER LES LAPINS EN SANTÉ

1. IDENTIFIER
Inspectez régulièrement les lapins pour identifier ceux qui sont fragilisés.

2. EUTHANASIER
Éliminez quotidiennement les animaux fragilisés afin d'améliorer l'efficience du processus de chargement et d'éviter d'avoir à euthanasier un grand nombre de lapins à la ferme juste avant le chargement.

3. ÉLIMINER
Consultez la loi provinciale pour connaître les règles concernant les cadavres d'animaux et les méthodes d'élimination appropriées.

Avis de non-responsabilité : Aucune indication contenue dans la présente affiche n'est réputée constituer l'avis d'un vétérinaire. Pour obtenir de telles opinions, consultez un vétérinaire. Soyez également avisé que l'utilisation de cette affiche implique l'acceptation de l'avis de non-responsabilité de Farm & Food Care Ontario affiché sur le site www.farmfoodcare.org.